

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque V O L V O	Type 1 4 4 - De Luxe	Fiche d'homologation n° CH 0850 27
--	---------------------	-------------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "144" de chaque côté s. ailes avant - "De luxe" à l'arrière du vhc.  
 "1441...II" devant n° de châssis et s. plaquette constructeur à gauche s. l'auvent  
 ainsi que s. plaquette s. support pavillon derrière pare-brise (à gauche)  
 A partir du n° de châssis : 1441...0 194 140 (+)

Numéro du châssis frappé à droite s. montant porte AV & s. plaqu. constr. s. montant pavillon (gauche  
 Signe d'identification du moteur frappé "B 20" (1 carburateur) à gauche s. bloc-moteur (derr.  
 Constructeur Aktiebolaget VOLVO, GOETEBORG(S) Importateur Automobiles VOLVO S.A., LYSS/BE (\*))

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement s. roues arr.  
 Direction gauche ou droite Assistance -  
 Frein de service Hydr. 2-circ. disques, av. assist. p. dépression et  
 Frein auxiliaire Méc. exp. int. câble, (régulateur de puissance  
 Frein stationn. s. roues arrière (sur roues arrière  
 Transmission Méc. tte synchron. ou automate Nombre vit. 4 ou 3  
 Blocage differ. s/dem. Crochet rem. - Vitesse max. 155/145 km/h

MOTEUR Genre En ligne Temps 4  
 Marque VOLVO Carbur. B  
 Type B 20 A (1 carburateur)  
 Position à l'avant Nombre cyl. 4  
 Alésage 88,9 Course 80  
 Cylindr. 1985 cm<sup>3</sup> CV-impot 10,10  
 CV-puiss. 82 (DIN) à 4700 t/m  
 Refroidissement Eau  
 Bruit 77 dB (A) à 4700 t/m  
 Amortissement bruit 2 pots échappem  
470 x 127 ø + 500 x 127 ø (+)

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 4  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	
	AV	AR
Diam. braquage	G <u>9,60</u>	DR <u>9,80</u>
Empattement	<u>2620</u> / ( / / )	
	Dimensions ext.	Dimensions int.
Longueur	<u>4640</u>	
Largeur	<u>1735</u>	
Hauteur	<u>1462</u>	
Porte à faux	AV <u>795</u>	
	AR <u>1225</u>	
	lat. _____	

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>595</u>		<u>600</u>	<u>1195</u>
	<u>110</u>		<u>240</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>705</u>		<u>840</u>	<u>1545</u>
Garantie fabr.	<u>800</u>		<u>950</u>	<u>1700</u>
Dimens. pneus	<u>165 SR 15</u>			
Charge p. essieu	<u>920 (1.9)</u>		<u>980 (2.2)</u>	
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	<u>-</u> kg			

Sur demande, est également équipée de  
 jantes 5 1/2 x 15

**EQUIPEMENT**Equipement électrique 12 V

Feux de route 2/ CR (E) Avertisseur optique oui  
 Feux de croisement 2/CR (E) asym. Feux de position 2/ A (E)  
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -  
 Avertisseur 1/électr. (2 tons) Niv. sonore 96 (dB/A)  
 Essuie-glace 2/électr. (2 vit.) Lave-glace oui  
 Feux arrières 2/ R - S1 (E) Catadioptrés 2/ I (E)  
 Feux stop 2/ R - S1 (E) Feux de recul 2/ séparés  
 Eclair. plaque contr. 2/ au centre Plaque rectangulaire/oblongue  
 Rétroviseur 1/int. 1/ext. gche Indic. vitesse km/h  
 Indic. direction clign. 4/ av. lampe-témoin  
 AV 0 = 1 (E) latér. - AR 0 = 2 a (E)  
 Avert. clign. oui Lampes de travail -  
 Dispositif antiviol : Verrouillage de la direction

**INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION**

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque & type VOLVO 144 De luxe  
 Chassis n° \_\_\_\_\_ (selon véhicule) \_\_\_\_\_  
 Homologation n° CH 0850 27  
 Forme de la carr. Limousine  
 Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule) \_\_\_\_\_  
 Places ass. : Total 5 (2 avant)  
 Poids à vide 1195 Carburant B  
 CV 10 10  
 Charge utile -- Cylindrée 1985 cm<sup>3</sup>  
 Poids total 1700 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

**REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:** N° de châssis du vhc. expertisé : 1441341U - 195'060

\* ) 2ème importateur : F. Häusermann, Zürich

+ ) La composition 1441341U désigne :

144 = Série 140 (4 portes)  
 1 = Moteur B 20 A (1 carburateur)  
 3 = Modèle spécial De Luxe (4 = modèle USA ; 5 = av. toit coulissant)  
 4 = Boîte c.v. M 40 (6 = Automate B W 35)  
 1 = Direction à gauche (2 = direction à droite)  
 U = année du modèle (change chaque année)

++ ) Dispositif d'échappement admis selon décision DFJP du 10.9.1970.

Lieu et date de l'expertise

LYSS, 2.9.1970.

La commission d'expertise